



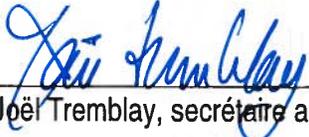
AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2018-08 DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 – ADOPTION DU RÈGLEMENT

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2018, le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté le règlement numéro 2018-08 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2019.

Ce règlement peut être consulté à la MRC de La Matapédia, situé au 420, route 132 Ouest, à Amqui, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Amqui ce 13^e jour de décembre 2018.


Joël Tremblay, secrétaire adjoint